



**Ma soeur doit elle payer mes dettes : je suis insolvable.**

Par **franckyboy**, le **16/03/2010** à **12:00**

Bonjour,  
j'ai de nombreuses dettes et n'ai pas de revenu pour le moment.  
je ne suis pas marié et n'ai pas d'enfant, mes parents sont décédés : ma soeur qui a un salaire et des biens immobilier peut elle être tenue de payer mes dettes?  
merci de votre réponse.